



Maître d'ouvrage	Commune de CLEDER- 29233
Objet du Marché	Fourniture et pose d'un dispositif d'accès et de gestion d'une aire de camping car
Nature du marché	Marché de travaux
Forme du marché	Procédure adaptée articles 27 du nouveau CMP
Date limite de remise des offres	lundi 13 mars 2017 à 12h00

REGLEMENT DE CONSULTATION

Article premier:

La consultation concerne :

La fourniture et la pose d'un dispositif de contrôle d'accès et de gestion d'une aire de camping car sur le terrain de Poullennou

Le ou les lieux d'exécution des prestations sont les suivants : Commune de CLEDER – Camping de Poullennou

Article 2: Conditions de la consultation

2-1. Définition de la procédure

La présente consultation est lancée selon la procédure de **Marché à procédure adaptée** définie à l'article 27 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016

2-2. Décomposition en tranches et en lots

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches, l'opération de travaux n'est pas allotie.

2-3. Variantes

Les variantes sont autorisées.

2-4. Durée du marché et délais d'exécution

Le délai d'exécution du marché est fixé à 3mois à compter de la date de notification de celui-ci.

La durée du marché est fixée à 1mois

2-5. Visites sur site

La visite sur site est obligatoire et conditionne la validité de l'offre

2-6. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 90 jours; il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

2-7. Négociations

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

Article 3: Présentation des offres

3-1. Documents fournis aux candidats

Le présent dossier de consultation est constitué par :

- L'acte d'engagement
- Le présent règlement
- Le cahier des charges
- Les CCAG et CCTG travaux en vigueur à la date du marché. Les pièces générales étant réputées connues des entreprises, ces dernières ne seront pas matériellement jointes au marché

Les éléments du dossier sont à retirer auprès des services techniques de la Mairie de Cléder

3-2. Composition de l'offre à remettre par les candidats

Un projet de marché comprenant :

- L'acte d'engagement
- Le bordereau des prix établi et rempli par le candidat
- Le détail estimatif établi et rempli par le candidat
- Le présent règlement
- Le mémoire technique

4-2. Jugement et classement des offres

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie après classement par ordre décroissant des offres conformément aux critères pondérés définis ci-après.

Critère d'attribution	Pondération
Montant de l'offre	35%
Mémoire technique – Visite sur site – Exemples de réalisation	35%
Délais de réalisation – Service après vente	30%

- La formule de calcul de points: Note sur 100 x coefficient pondérateur.
- Calcul de la note de prix: $(\text{Prix le + bas} / \text{prix de l'offre examinée}) \times 100 \times \text{coefficient pondérateur}$